

# Rapport annuel

du Commissariat à l'Europe et  
aux Organisations Internationales

20  
23

# 2014

## UNE MISSION UNIQUE DANS LA CAPITALE DE L'EUROPE

Bruxelles est le siège des institutions européennes et d'un secteur d'affaires internationales sans égal. Nous occupons une place centrale dans la gouvernance à la fois européenne et internationale. Ce rôle particulier crée plus d'un emploi sur cinq dans la Région de Bruxelles-Capitale et génère près d'un quart de l'activité économique de cette dernière. Plus d'un tiers de la population est composée de non-Belges.

Le Commissariat à l'Europe et aux Organisations Internationales ([commissioner.brussels](http://commissioner.brussels)) joue un rôle d'intermédiaire entre les autorités régionales et les organisations internationales basées sur le territoire. Nous aidons également les Bruxellois internationaux dans leurs nombreuses démarches administratives par le biais de notre Expat Welcome Desk.

# 2024

# 10 ans d'impact

## CINQ PROPOSITIONS AUDACIEUSES POUR L'AVENIR DE LA POLITIQUE DE SIÈGE RÉGIONALE

# 1

Reconnaître la nature transversale de la politique de siège régionale, qui est d'une importance stratégique absolue pour Bruxelles. Il n'est pas question ici de «politique» européenne ou internationale, mais de la manière dont nous accueillons et ancrons notre secteur international à Bruxelles.

Le Commissaire bruxellois et son équipe doivent agir comme un observatoire et un centre d'expertise dans les nombreux domaines où le secteur international impacte Bruxelles, tels que l'urbanisme, la population, la mobilité, la sécurité. Notre rôle est de mettre les bonnes personnes autour de la table et faciliter une collaboration efficace.

- > Nous avons développé **une véritable « politique de siège régionale »** et démontré à quel point le secteur européen et international est vital pour Bruxelles, ses habitants et son économie.
- > Nous avons organisé **10 sommets** réunissant les ministres du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale et les dirigeants des principales institutions européennes. Confirmation de lien et d'ancrage, cette rencontre annuelle fait le tour des dossiers essentiels qui concernent la présence européenne à Bruxelles.
- > Nous avons **pleinement rempli notre mandat de « single point of contact »** pour tous les acteurs impliqués dans la bonne gestion de la présence internationale à Bruxelles. Nous avons construit un réseau solide aux niveaux bruxellois, belge et international, et nous avons restauré la confiance mutuelle.
- > Nous avons créé **la plateforme « Europe à Bruxelles » en collaboration avec le gouvernement fédéral**, ce qui nous permet de coordonner nos responsabilités respectives et d'assurer une réponse cohérente aux organisations européennes et internationales.
- > Nous avons impliqué les institutions européennes dans **la vision partagée visant à repenser le Quartier européen de Bruxelles**. Nous travaillons en partenariat sur des questions variées allant de l'immobilier à la mobilité, et des travaux du Rond-Point Schuman au lancement de la marque EUQB.

# 2

Attribuer au Commissaire et à son équipe les moyens financiers et humains nécessaires pour mener à bien cet ambitieux mandat. Le moment est venu de donner à cette précieuse présence internationale la priorité qu'elle mérite.

Doter les autorités régionales d'une présence plus forte et plus visible dans le Quartier européen. Le magnifique bâtiment qui abrite [commissioner.brussels](http://commissioner.brussels) pourrait par exemple représenter la Région auprès des institutions européennes. Bruxelles est en mesure d'exploiter davantage son rôle unique de capitale de l'Europe, dans l'intérêt de tous ceux qui y vivent.

# 3

- > Notre Expat Welcome Desk a répondu à **plus de 20 000 questions**. Ce service est devenu un véritable pôle d'expertise et une source de conseils fiables pour les Bruxellois internationaux.
- > Nous avons organisé **trois formations pour le personnel des 19 communes bruxelloises**, soulignant les règles et questions spécifiques des Bruxellois internationaux qui s'installent ici pour travailler.
- > Nous avons guidé la communauté internationale de Bruxelles durant **la pandémie de la COVID-19**, en expliquant les règles ainsi que l'accès aux vaccins et aux soins de santé.
- > Nous avons veillé **à informer les citoyens britanniques tout au long des négociations du Brexit**, puis nous avons mis en œuvre un projet de recherche et de sensibilisation dans la cadre de la Brexit Adjustment Reserve financée par l'UE.
- > Nous avons mené **quatre campagnes de sensibilisation encourageant les Bruxellois internationaux à voter** aux élections communales et européennes, et nous avons lancé la plateforme de participation démocratique *Brussels Voice*.

# 4

Soutenir les autorités régionales et communales, ainsi que leur personnel, pour qu'elles deviennent des agents d'accueil pour les Bruxellois internationaux. Si un Bruxellois sur trois n'est pas belge, nous devons repenser nos services publics et nos institutions en fonction de cette nouvelle réalité.

Ancrer les Bruxellois internationaux en tant que communauté dans notre Région. Il faut continuer à leur offrir la possibilité de s'impliquer dans la vie démocratique locale par le biais des élections et d'autres voies de participation, et tendre vers l'ambition ultime d'offrir à tous les résidents le droit de vote aux élections régionales.

# 5

# Avant-propos

---

Construire une politique de siège, c'est-à-dire, organiser le bon accueil des organisations internationales, des institutions européennes et de tout ce qui les accompagne, en premier lieu, les « expats » à Bruxelles est un défi majeur.

Nous n'avons cessé de le proclamer, de le prouver, de le mesurer : le secteur d'activités internationales constitue une aubaine socio-économique et financière majeure pour notre Région et ses citoyens.

Mais, comme on dit, nul n'est prophète en son pays ! Et, malheureusement, cet adage s'applique encore et malgré tout vis-à-vis d'un certain nombre de responsables politiques, administratifs et associatifs éminents qui persistent à considérer que cette présence internationale nuit à notre bien-être, entraîne de néfastes effets sur le marché immobilier, provoque de nombreux déboires en matière de mobilité, d'urbanisme et j'en passe et des meilleurs...

C'est donc avec ce petit arrière-goût amer en bouche que j'écris cet avant-propos de notre rapport d'activités 2023.

Ce qu'il faut malgré tout y voir d'enthousiasmant, c'est, qu'au-delà ces tristes constats, les choses et les esprits évoluent, de part et d'autre.

Les bruxellois et les bruxelloises et, singulièrement, les jeunes générations voient avec plaisir leur ville, leur Région devenir cette porte sur le monde, multiculturelle et colorée que bien d'autres cités européennes nous envient.

L'activité générée par la « bulle » internationale c'est « quand même », un quart de l'emploi bruxellois et de la richesse de notre Région. Le secteur économique peut également se réjouir que ce soit pour le tourisme, la construction, la culture, les services en tous genres...

De leur côté, les institutions européennes et les organisations internationales ont elles aussi appris à être plus citoyennes, à tenir compte de leur environnement, de leur voisinage et à ne plus considérer qu'elles vivaient un peu comme sur une île ignorant tout ce qui se passait sous leurs fenêtres.

Elles sont aujourd'hui, on peut le dire, devenues des partenaires à part entière du développement de notre cité, elles participent à son redéploiement, elles sont souvent pionnières en matière de mobilité. Elles ont compris que l'espace, l'énorme espace, qu'elles occupent au cœur de Bruxelles leur imposent de tenir compte de la bonne organisation du territoire et, surtout, de la place de nos citoyen(ne)s en ville, qu'ils et elles soient travailleurs, habitant(e)s ou touristes.

C'est donc avec un certain optimisme et beaucoup d'enthousiasme que je terminerai cet avant-propos ! Je suis convaincu que les prochains responsables politiques, celles et ceux qui dirigeront, demain, notre pays, notre région et nos communes mettront tout en œuvre pour poursuivre la mission que le gouvernement bruxellois m'a confiée il y a dix ans déjà et consacreront les moyens nécessaires à la poursuite et au développement de notre Commissariat et de l'opportunité qu'il représente pour cette importante facette de l'avenir de notre Région.



**Alain HUTCHINSON**  
*Commissaire bruxellois à l'Europe  
et aux Organisations Internationales*

# Sommaire

---



Avant-propos	2
<b>Une politique de siège régionale</b>	<b>6</b>
1 La mission du CEOI	7
2 La communauté internationale à Bruxelles	8
3 Poursuite d'une politique de siège efficace	10
4 L'équipe et les instances du CEOI	12
<b>Liaison institutionnelle</b>	<b>14</b>
1 La fonction de liaison institutionnelle	15
2 Méthode	18
3 Thématiques traitées en 2023	21
4 Représentations régionales et locales	30
5 Conclusion	31
<b>Expat Welcome Desk</b>	<b>32</b>
1 Méthode	36
2 Dossiers traités en 2023	37
3 Réunions et problématiques	39
4 Projets	44
5 Séminaires	48
6 Sessions d'information	49
Conclusion	50



**PARTIE 1**

# **UNE POLITIQUE DE SIÈGE RÉGIONALE**

# 1. La mission du CEOI

La présence de nombreuses institutions européennes et organisations internationales fait de Bruxelles un lieu particulier. Le secteur de la gouvernance internationale, ainsi que les milliers de personnes qui y travaillent, apporte une contribution considérable au dynamisme social et économique de la Région et notre rôle de « capitale de l'Europe » confère à Bruxelles une place prestigieuse sur la scène mondiale.

Toutefois, cette situation unique implique également des défis. Comment faire pour permettre aux institutions européennes et aux organisations internationales basées dans la Région de travailler au maximum de leurs capacités ? Quel accueil réserver aux travailleurs du monde entier qui viennent s'installer à Bruxelles pour travailler dans le domaine politique et de la gouvernance internationale ? Comment faire en sorte que cette présence internationale à Bruxelles profite à l'ensemble de la région et à tous ses habitants ?

La politique de « région-hôte » est destinée à répondre à ces questions et à relever ces défis. Il s'agit d'une politique d'accueil pour les organisations supranationales et intergouvernementales ayant leur siège ou une représentation dans la Région de Bruxelles-Capitale, y compris les missions diplomatiques et les représentations régionales et locales. Le Commissaire à l'Europe et aux Organisations Internationales (CEOI) est désigné et mandaté par le Gouvernement régional pour piloter et mettre en œuvre cette politique. Il représente le Gouvernement et coordonne sous son autorité la politique de région-hôte. Le Commissariat intervient exclusivement dans le cadre élargi des compétences régionales, avec comme priorité le développement harmonieux de la Région et les besoins de ses citoyens.

## PÉRENNISER LES RELATIONS STRUCTURELLES

entre les autorités bruxelloises (régionales et locales) et les institutions européennes, organisations internationales et missions diplomatiques installées sur le territoire bruxellois.

## FAÇONNER UNE POLITIQUE DE SIÈGE RÉGIONALE

dans le cadre des compétences régionales et en harmonie avec le développement de la Région et les besoins de ses citoyens.

## FORMULER DES RECOMMANDATIONS POLITIQUES

à l'intention du Gouvernement de la RBC concernant tous les projets susceptibles d'avoir un impact à la fois sur les organisations internationales et sur le paysage urbain bruxellois.

## ÊTRE LE POINT DE CONTACT UNIQUE

pour l'ensemble des institutions européennes et des organisations internationales à travers la cellule liaison institutionnelle.

## ACCUEILLIR LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE

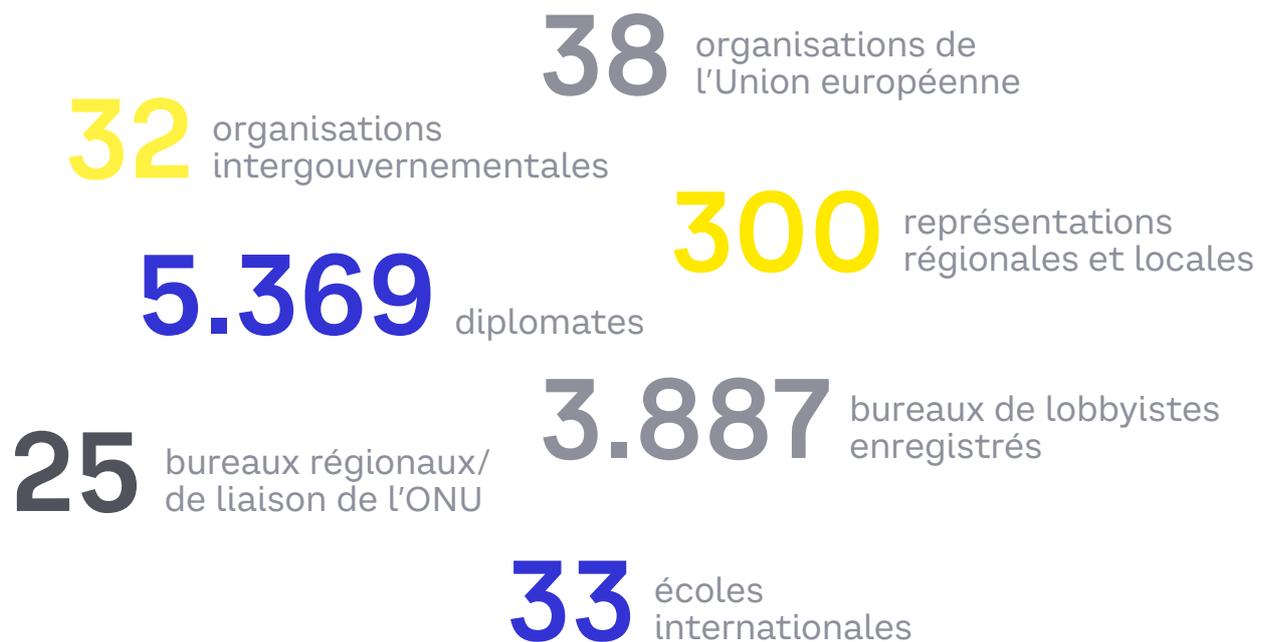
grâce à l'assistance administrative personnalisée offerte par l'Expat Welcome Desk.



## 2. La communauté internationale à Bruxelles

Si Bruxelles est désignée comme « capitale de l'Europe », c'est en raison de sa diversité, de son accessibilité et de la présence des principales institutions et agences de l'Union européenne sur son territoire, auxquelles s'ajoutent de nombreuses autres organisations intergouvernementales majeures. Une ville à taille humaine qui, de par sa position internationale croissante, est devenue un lieu politique et diplomatique où des décisions d'importance mondiale sont prises en permanence, tant sur le plan bilatéral que multilatéral.

### Les acteurs internationaux



### L'emploi

La présence internationale génère jusqu'à 23,2% de l'emploi régional. Les institutions européennes et les organisations internationales représentent environ **52.000 emplois directs** :

- 37.340 employés auprès de l'UE
- 7.673 personnel diplomatique
- 3.304 personnel auprès des organisations intergouvernementales
- 648 personnel des écoles européennes

Les 5 principales institutions, les agences et les organes européens représentent 90 % de ces emplois.

Par ailleurs, il existe des milliers d'emplois dans le secteur de la gouvernance européenne et internationale au sens large :

- Entre **10.000** et **14.000** emplois de lobbyistes
- **730** journalistes internationaux accrédités
- **8.000** stagiaires internationaux
- **19.780** étudiants internationaux

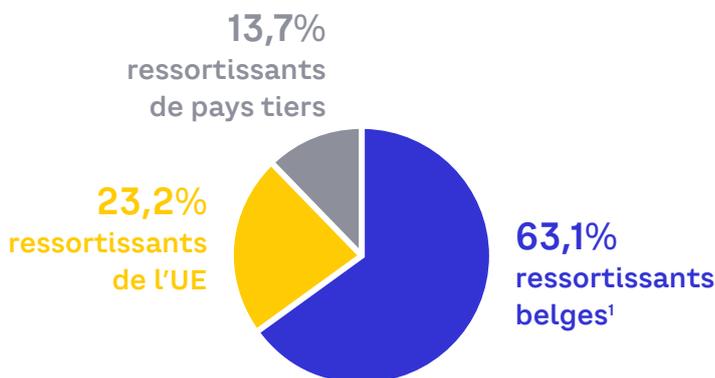


## La population

L'impact du rôle international de Bruxelles est évident lorsque l'on s'intéresse à la composition de sa population.

- **1 bruxellois sur 3 est de nationalité étrangère**
- **1 sur 5 est ressortissant d'un Etat membre de l'UE**

Au cours des vingt dernières années, le nombre de citoyens de l'UE a pratiquement doublé. Au 1<sup>er</sup> janvier 2023, Bruxelles comptait **1.241.175 habitants**, dont :



<sup>1</sup> Y compris les ressortissants belges ayant une double nationalité.

### TOP 5 DES NATIONALITÉS ÉTRANGÈRES À BRUXELLES

FRANCE  
ROUMANIE  
ITALIE  
MAROC  
ESPAGNE

Les citoyens français, roumains et italiens représentent à eux seuls plus de 10% de la population bruxelloise !

Notre publication *Bruxelles, Capitale internationale - les chiffres 2020* présente l'impact de la présence internationale à Bruxelles, avec toutes les données clés et des analyses.



## 3. Poursuite d'une politique de siège efficace

L'ampleur de cette présence internationale et son impact montrent que la politique de région-hôte n'est pas isolée, séparée ou éloignée des nombreuses problématiques auxquelles sont confrontés les décideurs régionaux. En effet, notre travail pour renforcer la dimension internationale et européenne de la Région de Bruxelles-Capitale va de pair avec l'ambition affirmée de ses autorités de faire de Bruxelles une métropole à taille humaine. Au-delà du slogan, cette volonté largement partagée se concrétise sur le terrain par des politiques et des mesures fortes et ambitieuses permettant de répondre à ces différents enjeux.

Sur le terrain, cette dynamique permet, années après années, d'affermir notre rôle sur les scènes européenne et internationale tout en répondant au souhait d'être une région orientée vers les services, soucieuse du bien-être de ses habitants et où les personnes, les entreprises et les institutions peuvent prospérer et se développer facilement.

L'action du Commissariat à l'Europe et aux Organisations Internationales est structurée en deux axes principaux : la liaison institutionnelle et le soutien administratif individuel. Ces deux aspects jouent un rôle essentiel dans la mise en œuvre de la politique de région-hôte. En développant un réseau solide et une image positive auprès des interlocuteurs et contacts des personnes qui nous sollicitent, nous pouvons réaliser et renforcer la politique d'accueil pour les institutions internationales et leur personnel, responsabilité qui incombe à la Belgique en général et à la Région de Bruxelles-Capitale plus particulièrement.



Séminaire pour les villes sièges au Brussels Urban Summit, 13 juin 2023



Formation des agents communaux au Parlement européen, 12 juin 2023



Le Commissaire européen Johannes Hahn lors du sommet GRBC-UE au Parlement bruxellois, 7 novembre 2023



# 4. L'équipe et les instances du CEOI

L'équipe dynamique et plurilingue du CEOI assure un **rôle de liaison** entre les pouvoirs publics bruxellois et les institutions européennes et internationales (ainsi que leurs employés) établies à Bruxelles.

**Alain HUTCHINSON**  
*Commissaire*



**Karin IMPENS**  
*Directrice*



## Expat Welcome Desk



**Amélie BOVY**  
*Juriste responsable de la cellule*



**Isabel RIOJA LAFOREST**  
*Assistante au siège principal*



**Anaïs JOUZDANI**  
*Conseillère juridique junior au Parlement européen*

## Cellule liaison institutionnelle



**Jean-Pierre BOUBLAL**  
*Conseiller développement urbain*

## Cellule communication



**Natacha BRIEVEN**  
*Office Manager*



**Bryn WATKINS**  
*Responsable de projets et de communication*

## Accueil



**Laurent GILARDENGI**  
*Réceptionniste*

L'Assemblée générale et le Conseil d'administration sont composés de représentants désignés par le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale au début de chaque législature.

### Assemblée générale

- Alain HUTCHINSON, Président
- Thomas ALLEGAERT
- Stefan VANDENHENDE
- Evelyne HUYTEBROECK
- Julien JOST
- Aurélie MAHOUX
- Joël MATTHIEU
- Rebecca OVERLOOP
- Alexandra PHILIPPE
- Lesia RADELICKI
- Laurent VAN DER ELST
- Alain VERHEULPEN

### Conseil d'administration

- Alain HUTCHINSON, Président
- Thomas ALLEGAERT
- Stefan VANDENHENDE
- Evelyne HUYTEBROECK
- Julien JOST
- Aurélie MAHOUX
- Joël MATTHIEU
- Alexandra PHILIPPE
- Lesia RADELICKI
- Laurent VAN DER ELST
- Alain VERHEULPEN

### Parlement bruxellois

Le Parlement bruxellois a créé en 2015 la **Commission chargée des Questions européennes**, démontrant l'importance qu'accorde notre Région à la présence des organisations internationales sur son territoire. Conformément aux statuts du CEOI, le rapport annuel 2022 a été présenté à la Commission des Affaires européennes du Parlement Bruxellois le 2 octobre 2023.



Le Commissaire bruxellois Alain Hutchinson au Parlement Bruxellois lors d'un événement Brussels Voice, 14 octobre 2023



PARTIE 2

**LIAISON**

**INSTITUTIONNELLE**

# 1 La fonction de liaison institutionnelle

## 1.1 Introduction

Intensifier et parfaire le rayonnement international et européen de la Région de Bruxelles-Capitale (RBC) est une ambition cruciale, en harmonie avec la vision des autorités régionales de voir Bruxelles se hisser au rang des grandes métropoles internationales, tout en restant à taille humaine, avec un tissu social et économique, solide et toujours plus juste. Cette aspiration partagée n'est pas qu'un simple slogan ; elle se concrétise à travers des politiques et des mesures robustes et ambitieuses visant à relever divers défis posés par cette exercice d'équilibriste. On comprend dès lors mieux les raisons qui font que jour après jour, cet élan renforce notre rôle sur les scènes européenne et internationale tout en veillant à ce que la région reste axée sur les services, en donnant la priorité au bien-être des résidents et en favorisant un environnement où les individus, les entreprises et les institutions peuvent prospérer. Naturellement, cet esprit dynamique imprègne toutes les actions entreprises par le Commissariat à l'Europe et aux Organisations Internationales (CEOI). Nous travaillons inlassablement pour renforcer la visibilité politique et diplomatique de la région auprès des interlocuteurs internationaux et de l'Union européenne, en alignant ses actions sur la politique de siège régionale afin de remplir efficacement son rôle de « Région hôte ».



## 1.2 Mission

La **cellule Liaison Institutionnelle** sert de lien entre les autorités publiques bruxelloises et les institutions européennes et internationales, notamment en ce qui concerne leur présence sur le territoire régional. Ce rôle englobe divers domaines des politiques régionales, notamment le développement urbain, le patrimoine architectural, l'environnement, la mobilité, les flux touristiques et la gestion des espaces publics (en termes de sécurité et de convivialité). En agissant en tant qu'interlocuteur privilégié, nous sommes en mesure de mieux comprendre et de répondre aux attentes de toutes les organisations établies à Bruxelles. Notre fonction de point de contact unique pour chaque demande ou dossier relevant des compétences régionales simplifie les opérations, permettant des solutions sur mesure, des dialogues constructifs et des améliorations de la qualité de vie pour les individus et les institutions sur l'ensemble du territoire bruxellois. Cela inclut les institutions européennes avec des milliers de collaborateurs et de nombreux bâtiments, les organisations internationales, les ambassades, les missions diplomatiques, ainsi que les représentations régionales et locales réparties dans toute la région. De plus, nous veillons à ce que nos mesures et actions s'alignent sur la stratégie globale de projection d'une image positive de la région et de consolidation de sa position en tant que métropole internationale.



Rencontres lors du séminaire pour les villes sièges au Brussels Urban Summit, 13 juin 2023

## 1.3 Atouts

### Un ensemble de compétences et de relations

- Compréhension approfondie du système institutionnel belge, européen et international ;
- Fonction d'intermédiaire fiable et de liaison de qualité ;
- Expertise dans divers domaines tels que l'urbanisme, la mobilité, la sécurité et l'environnement ;
- Expérience avérée en gestion de projet et en facilitation des processus de concertation ;
- Relations étroites avec les acteurs politiques et institutionnels, aussi bien au niveau belge que dans les organisations internationales ;
- Une équipe dynamique, multilingue et axée sur le service et les résultats.

### Un réseau de contacts étendu, incluant

- Les ministres bruxellois, belges ainsi que leurs cabinets ;
- Les administrations et agences publiques;
- Le Parlement bruxellois ;
- Les bourgmestres et échevins des communes bruxelloises ;
- Les services d'urbanisme, de mobilité et d'aménagement du territoire des communes bruxelloises, etc. ;
- Le Comité Interministériel pour la Politique de Siège (CIPS), les cabinets et administrations fédérales ;
- Les responsables politiques et administratifs des institutions européennes ;
- Les ambassades et les missions diplomatiques ;
- Les représentations régionales et locales.



## 2. Méthode

### RENFORCEMENT DE LA COORDINATION POUR UNE POLITIQUE D'ACCUEIL EFFICIENTE ET EFFICACE

Afin de renforcer la présence des institutions internationales et européennes à Bruxelles et de favoriser leur intégration durable, une coordination étroite a été mise en place entre les différentes autorités, y compris le gouvernement fédéral et les autorités de la Région de Bruxelles-Capitale.

Cette initiative s'est poursuivie davantage en 2023 via la co-organisation par le CEOI de plusieurs réunions de la plateforme de coopération «Europe à Bruxelles». Pour rappel, celle-ci est présidée conjointement par la cellule stratégique du Premier Ministre et le Commissaire à l'Europe et aux Organisations Internationales. Les nombreux dossiers qui y sont traités avec succès témoignent de la volonté commune des autorités belges et bruxelloises d'apporter des solutions et des réponses de qualités aux enjeux rencontrés par notre Métropole. L'objectif de ladite plateforme en 2023 et pour les futures années est d'importance et coule de source puisqu'il s'agit de donner des orientations qui renforcent encore davantage la position de Bruxelles sur la scène européenne et internationale.

Cette démarche souligne une fois de plus le rôle central et multifacette de la cellule de Liaison Institutionnelle du CEOI, notamment en ce qui concerne la construction d'une image renforçant les politiques d'accueil des institutions internationales en Belgique et en particulier dans la Région de Bruxelles-Capitale.





Sommet GRBC-UE au Parlement bruxellois, 7 novembre 2023

## DIALOGUE POLITIQUE

En plus des nombreux contacts et espaces de dialogue politique entretenus avec nos interlocuteurs dans divers contextes, le CEOI organise chaque année un sommet politique réunissant le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale (GRBC) et les plus hauts représentants des institutions européennes. Ces réunions permettent de discuter des projets planifiés par les institutions européennes à Bruxelles, ainsi que des grands travaux de réaménagement prévus par la RBC, notamment dans le quartier européen. Les décisions et orientations prises lors de ces sommets guident de nombreuses actions du CEOI dans les semaines suivantes, telles que la mise en place de groupes de travail et les collaborations entre institutions européennes et administrations régionales et locales.

La 10<sup>e</sup> édition de la rencontre entre le Gouvernement Bruxellois et les institutions européennes s'est tenue le 7 novembre 2023 au Parlement bruxellois. Les participants ont abordé les mesures prises ou à prendre en vue d'améliorer l'attractivité et la qualité de vie du quartier européen pour tous ses usagers, qu'il s'agisse de citoyens ou d'institutions.



## GROUPES DE TRAVAIL

Pour aborder de manière approfondie certains enjeux spécifiques, le CEOI a mis en place des groupes de travail composés d'experts. Ces groupes sont activés et coordonnés par la cellule de Liaison Institutionnelle. Nous nous efforçons de réunir les interlocuteurs clés et de lancer un dialogue constructif entre les parties prenantes.

## ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

La cellule de Liaison Institutionnelle est sollicitée tout au long de l'année par un nombre croissant d'interlocuteurs tant au niveau des organisations internationales que des autorités régionales. Nous proposons un accompagnement sur mesure et facilitons la concertation avec les autorités compétentes.

## DIALOGUE SUR L'AVENIR URBAIN

Le CEOI assure un suivi permanent de l'évolution des dossiers urbains, notamment du développement du quartier européen. Nous dialoguons avec toutes les parties prenantes, y compris la Région, les communes concernées par la présence des institutions, et le gouvernement fédéral. Un échange régulier est également maintenu avec le niveau fédéral par le biais de la plateforme «Europe à Bruxelles». Ce dialogue continu est essentiel pour garantir le développement harmonieux du quartier européen et de la Région.

## RÉSEAU D'ÉCHANGE D'INFORMATIONS

Nous sommes un acteur majeur dans la collecte, la diffusion et la circulation d'une information de qualité sur de nombreux dossiers.

# 3. Thématiques traitées en 2023

De nombreuses thématiques sont gérées tout au long de l'année par le CEOI, dont certaines débouchent sur des dossiers d'une ampleur considérable, tant en matière de ressources déployées que de temps consacré. Outre l'emblématique création de la plateforme « Europe à Bruxelles » décrite précédemment et qui voit son ordre du jour rempli de thématiques propres à la présence des institutions européennes et internationales (sécurité, écoles européennes, Présidence belge du Conseil de l'UE, etc.), les exemples les plus marquants sont les suivants :

## SÉCURITÉ

Dans le cadre de notre mission visant, entre autre, à garantir un environnement sûr et sécurisé dans l'espace public et aux abords des institutions internationales et européennes, le CEOI a été mandaté à la fin de 2023 par le Gouvernement régional Bruxellois pour mettre en place une nouvelle plateforme de coopération sur la sécurité. Cette plateforme réunit les autorités régionales, fédérales, communales, la police ainsi que les institutions de l'Union européenne. Son objectif est de renforcer les mesures existantes et de prendre les mesures nécessaires pour améliorer la sécurité dans le quartier européen, couvrant des aspects tels que la protection des bâtiments, la circulation automobile et les stationnements. En décembre, nous avons commencé à établir des contacts afin de rassembler les forces vives œuvrant dans les thématiques liées à la sécurité et qui seront amenés à faire partie de ladite plateforme.

## TASKFORCE « ÉCOLES EUROPÉENNES »

Lors de la dernière taskforce « Écoles Européennes », le cabinet du Premier Ministre avait évoqué, à côté de la création de la 5<sup>e</sup> école à Neder-over-Heembeek, l'importance pour la Belgique et les institutions européennes de pouvoir s'orienter à l'avenir vers des écoles de type « mixte-hybride ». Afin de pouvoir dessiner les contours de cette formule et de cerner les enjeux et les défis de cette dernière, le CEOI avait reçu la mission de mettre en place un groupe de travail technique exploratoire visant à étudier la possibilité d'ouvrir une École Européenne « hybride/mixte » au sein du quartier européen. Pour ce faire, le Commissaire a convié à de multiples reprises les différentes parties prenantes aux niveaux fédéral, communautaire, régional et communal. Différentes pistes possibles sont en cours d'étude et seront remontées auprès du Cabinet du Premier Ministre au cours de l'année 2024 via la plateforme de collaboration « Europe à Bruxelles ».

## DIALOGUE ENTRE LES 3 VILLES SIÈGES EUROPÉENNES BRUXELLES-STRASBOURG-LUXEMBOURG



Rencontre avec la Maire de Strasbourg,  
Jeanne Barseghian, 26 octobre 2022

Après s'être rendu à Strasbourg et Luxembourg afin d'amorcer un dialogue constructif entre ces trois villes sièges, le CEOI a tenu quelques réunions afin de renforcer les liens. Les objectifs visés par ces discussions informelles sont :

- Une meilleure compréhension des enjeux partagés en matière d'accueil des institutions européennes ;
- L'exploration d'éventuelles actions qui pourraient améliorer les connexions entre les trois villes ;
- Souligner l'ancrage indispensable du Parlement européen dans ces trois sites, conformément aux traités, et éviter ainsi les polémiques et les concurrences stériles.

## LES DÉFIS DES VILLES QUI ACCUEILLENT DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES - BRUSSELS URBAN SUMMIT

Le Brussels Urban Summit a rassemblé plus de 300 villes du monde entier et plus de 1000 politiciens, experts et représentants de la société civile. Les participants ont eu l'occasion d'échanger leurs points de vue et de fixer des priorités pour les villes durables, abordables et vivables de demain.

Le Commissariat à l'Europe et aux Organisations Internationales a également organisé un atelier pendant cette conférence internationale, spécifiquement axé sur les questions qui touchent les « villes sièges » qui accueillent des organisations internationales. Avec l'ordre du jour de cet atelier, le CEOI a cherché à ouvrir de nouvelles voies, et nous avons donc réuni les villes hôtes pour mettre en lumière les défis et les opportunités auxquels elles sont confrontées.

Des délégations de Strasbourg, Vienne, Genève, La Haye, Montevideo et Montréal ont répondu avec enthousiasme à l'invitation et ont participé à la table ronde. Les discussions ont permis d'échanger de bonnes pratiques et de mieux comprendre les défis auxquels sont confrontés les villes sièges d'organisations internationales en matière de politique d'accueil et de qualité de vie, sans oublier les questions socio-économiques, environnementales et d'aménagement du territoire. Être une ville siège d'organisations internationales implique une série de contraintes qu'il convient de gérer le plus efficacement possible, en tenant compte des intérêts parfois divergents des activités internationales et de la vie quotidienne des citoyens locaux et internationaux. Les plus grands défis de cette coexistence concernent la mise en œuvre de politiques urbaines complexes en matière d'aménagement du territoire, de logement accessible, de gestion des espaces publics,

de sécurité et de mobilité. Les décideurs politiques doivent concilier les demandes souvent légitimes des organisations internationales avec la vie quotidienne des résidents locaux. En tant que grande capitale internationale et siège d'un grand nombre d'organisations supranationales et intergouvernementales, Bruxelles a souhaité partager son expérience dans ce domaine avec des collègues d'autres villes sièges européennes et internationales et explorer des pistes de coopération pour l'avenir. Avec cet exercice de réflexion, nous voulions non seulement jeter un pont entre les villes sièges ayant des intérêts similaires à ceux de la Région bruxelloise, mais aussi élargir nos connaissances et rechercher des synergies là où c'est possible.

## QUARTIER EUROPÉEN : SUIVI DES GRANDS PROJETS URBAINS

### Rond-point Schuman : suivi et sensibilisation sur l'avancement des travaux

Le CEOI a poursuivi sa tâche informative en continuant à réunir, dès que nécessaire, l'ensemble des institutions européennes (Conseil de l'UE, Parlement européen, Commission européenne, Comité des Régions, Conseil économique et social européen, etc...), les Ambassades, les Représentations permanentes et régionales du quartier européen pour informer sur les travaux prévus. Ce contact étroit a pour objectif de permettre aux parties prenantes d'avoir toute l'information nécessaire pour remplir au mieux leurs missions dans un contexte amenant inévitablement des contraintes d'accessibilité qu'il convient d'atténuer, autant que faire se peut. A cet effet, nous avons tenus compte de nombreuses remarques et observations quant aux impératifs de sécurité et d'accessibilité (sommets, réunions, livraisons, sécurité, etc.). Le CEOI a répercuté en continu ces remarques auprès de Beliris, l'opérateur/maître d'ouvrage du chantier.



Séance d'information sur les travaux du Rond-Point Schuman au Press Club Brussels-Europe

### Suivi de la Politique immobilière de la Commission européenne et de l'opération CityForward

Alors que la Commission Européenne cherche à réduire et à réorganiser ses espaces de bureaux en vue de les rendre plus durables, une vaste opération immobilière se met en place. Pas moins de 21 bâtiments existants seront transférés en une seule fois à l'État belge, soutenu par Cityforward, le fonds autour de la



Société fédérale de participations et d'investissement (SFPI) avec Whitewood comme partenaire privé. Ces bâtiments seront remis sur le marché pour être rénovés, redéveloppés et reprogrammés. Plus de 300.000 m<sup>2</sup> sont concernés, l'impact est donc substantiel. L'ensemble de l'opération est mené en collaboration avec la Région bruxelloise et les communes concernées, et l'intention est de dédier environ 30% du redéveloppement à des affectations autres que des bureaux, telles que des logements et des équipements. Cityforward permet de changer les règles du jeu dans le Quartier européen pour – enfin – faire un grand pas en avant en termes de mixité fonctionnelle en vue d'un véritable quartier urbain.

### **Suivi de l'implémentation de la vision partagée du Quartier européen**

Le CEOI, de par son rôle d'intermédiaire de premier plan a garanti la participation des institutions européennes au travail de réflexion sur le développement territorial du quartier européen entamé par le Gouvernement régional en 2022 via [perspective.brussels](https://perspective.brussels).

### **Autres dossiers urbanistiques**

D'autres dossiers en lien avec ce quartier emblématique ont occupé le CEOI, comme le suivi du projet de passerelle cyclo-piétonne entre Schuman et l'Esplanade Solidarność du Parlement européen visant à permettre aux cyclistes et aux piétons de relier ces deux pôles du Quartier européen. Nous y avons effectué le suivi des besoins des différentes institutions et usagers que nous avons fait remonter auprès des autorités bruxelloises. Le dossier se concrétise via l'étude de faisabilité inscrite en 2023 au sein de l'avenant n°15 de Beliris, le programme fédéral qui assure la mise en œuvre de projets visant à développer Bruxelles en tant que capitale nationale et internationale.

Le CEOI suit aussi activement le processus lié à la rénovation du bâtiment «Paul-Henri Spaak» (PHS) où se trouve l'hémicycle du Parlement européen. Le CEOI agit en tant que facilitateur entre l'administration du Parlement européen et les administrations pertinentes belge et bruxelloises, afin de procéder au mieux et à brève échéance à la rénovation dudit bâtiment.



Par ailleurs, d'autres tâches et dossiers en lien avec l'aménagement du territoire et le développement urbain sur l'ensemble du territoire bruxellois ont occupé le CEOI. Nous veillons par exemple à faciliter le processus de sécurisation des abords de l'OTAN au bénéfice des cyclistes et piétons, et ce avec l'appui de Bruxelles Mobilité.

## ENVIRONNEMENT

En bonne intelligence avec le Ministre de l'Environnement, son Cabinet et l'administration régionale, le CEOI a pu activer son expertise et ses contacts afin de conscientiser les institutions européennes et internationales et les convaincre de cibler des objectifs environnementaux plus ambitieux. Qui plus est, le CEOI a garanti un accompagnement technique à l'implantation de panneaux photovoltaïques et parkings à vélo, et à l'installation de bornes de recharge électriques au sein de différentes implantations d'institutions internationales.

## TOURISME, IMAGE ET CULTURE

Les autorités bruxelloises et les opérateurs privés ont bien compris l'impact de plus en plus déterminant du secteur du tourisme sur la « richesse » de notre Région, de ses communes, ainsi que sur l'emploi, la culture, le multilinguisme, et le secteur des congrès internationaux. Le CEOI s'engage donc à promouvoir ce secteur clé essentiel à Bruxelles, le plus souvent en collaboration avec [visit.brussels](http://visit.brussels). Nos *European Quarter Networking events* organisés conjointement et destinés à tous les acteurs institutionnels, culturels, touristiques et commerciaux du Quartier européen en sont un bon exemple.

### European Quarter Networking Events

En 2023, les deux journées de networking co-organisées avec [visit.brussels](http://visit.brussels) ont rassemblé de nombreux acteurs institutionnels, culturels, touristiques et commerciaux du Quartier européen. L'objectif de ces rencontres est de sensibiliser et d'encourager la collaboration autour d'initiatives susceptibles d'accroître l'attractivité du Quartier européen pour les touristes, les entreprises et le secteur culturel.

Lors de ces événements, le CEOI et d'autres acteurs partagent des informations sur l'offre hétérogène du Quartier européen avec l'ensemble des partenaires institutionnels, culturels et touristiques. Le but est de renforcer, créer et lancer des projets qui contribueront au développement du tourisme dans le Quartier européen.

### Le CEOI en tant que facilitateur culturel

Le CEOI et le Parlement européen ont signé un *Memorandum of Understanding* avec l'intention d'exposer des œuvres d'art contemporain emblématiques sur l'Esplanade Solidarność. Sous la bannière *The Artists' Parliament*, une série d'expositions semestrielles mettra en valeur un artiste de l'État membre qui assure la Présidence du Conseil de l'UE. La préparation et l'organisation de la contribution belge à l'initiative ont prédominé en 2023, en anticipation de la Présidence belge de l'UE en 2024. Les artistes bruxellois Ann Veronica Janssens et Michel François ont été sélectionnés par les curateurs pour créer l'œuvre remarquable *L'Aire d'un Souffle*.



La première œuvre de *The Artists' Parliament*: *L'Aire d'un Souffle* d'Ann Veronica Janssens et Michel François sur l'Esplanade Solidarność

## EUQB : une nouvelle marque pour célébrer, fédérer et promouvoir le quartier européen

Bruxelles se démarque sur la scène européenne et internationale grâce aux centaines d'organisations européennes et internationales qui y ont leur siège ou des représentations. Le quartier européen, la partie de ville située autour des principales institutions européennes, est indéniablement le poumon du secteur international bruxellois.

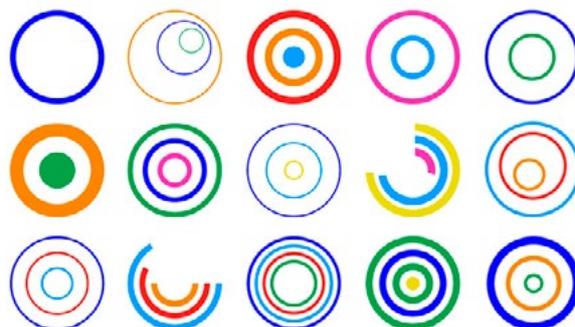
Ce quartier est essentiellement connu pour ses bureaux, ses travailleurs et ses réunions, une image négative qui contraste fortement avec l'ambition de la Région et des institutions européennes de valoriser le potentiel de ce quartier en améliorant son image et sa qualité de vie pour les utilisateurs. Effectivement, il existe une nouvelle vision urbaine ambitieuse pour le quartier. De plus, le développement de nombreuses institutions culturelles et touristiques à rayonnement international porte ses fruits, puisqu'aujourd'hui, le quartier européen est déjà l'une des destinations touristiques les plus importantes de la Région de Bruxelles-Capitale.

Cette transformation mérite une image adaptée et une stratégie de promotion qui active tous les acteurs qui font vivre le quartier européen. Le CEOI soutient ce développement depuis de nombreuses années. Aux côtés d'autres acteurs régionaux tels que *visit.brussels*, nous avons défini une stratégie pour développer le quartier européen en tant que pôle culturel et pour sa promotion en fonction de son ADN européen.

En 2023, nous avons lancé la nouvelle marque pour le quartier : *European Quarter Brussels*. Celle-ci vise à soutenir la transformation de l'image du quartier avec des couleurs vives, un logo accrocheur et, surtout, une histoire plus positive. Le volet linguistique de la marque promeut une nouvelle narration pour le quartier :

Le quartier européen incarne une Europe à taille humaine dans toute sa diversité, accueillant ainsi tous les Bruxellois et autres visiteurs. Le volet visuel définit quant à lui les couleurs, les logos et les autres aspects graphiques de la marque.

La boîte à outils offre tous les éléments de la marque : [www.eugbbrand.brussels](http://www.eugbbrand.brussels)



Éléments de marque et photos du lancement chez commissioner.brussels, 8 novembre 2023



Le CEOI a participé au groupe de travail principal qui était chargé de développer la marque, où nous avons également joué le rôle de relais avec d'autres acteurs. Ainsi, nous avons invité les institutions européennes lors de réunions afin de recueillir leurs commentaires et de les encourager à s'engager dans le déploiement de la marque. Enfin, nous avons organisé des sessions avec les communes du quartier européen. Cette approche à plusieurs niveaux et avec de nombreux acteurs est essentielle pour construire une marque pour tous les acteurs du quartier, des grandes institutions aux petites entreprises de quartier. L'implication de tous est capitale pour faire de la marque une vitrine cohérente du quartier.

Le CEOI était également au premier plan lors du lancement de la marque. Le 9 novembre 2023, nous avons pu accueillir dans nos bureaux le lancement officiel de la marque, organisé par visit.brussels. Journalistes, décideurs politiques et institutions étaient présents pour voir la marque déclinée sur différents supports et s'informer sur la stratégie de communication vers l'extérieur.

### **Parfaitement imparfait : l'image de marque de la Région de Bruxelles-Capitale sur la scène internationale**

Depuis l'adoption de la politique régionale de city marketing par le Gouvernement bruxellois en mai 2021, le CEOI participe activement au groupe de travail présidé et coordonné par visit.brussels. Le projet a débouché sur une politique intégrée de city marketing construite autour d'une boîte à outils de marque collective, que tous les acteurs publics et privés sont susceptibles d'utiliser pour promouvoir la Région à l'international.

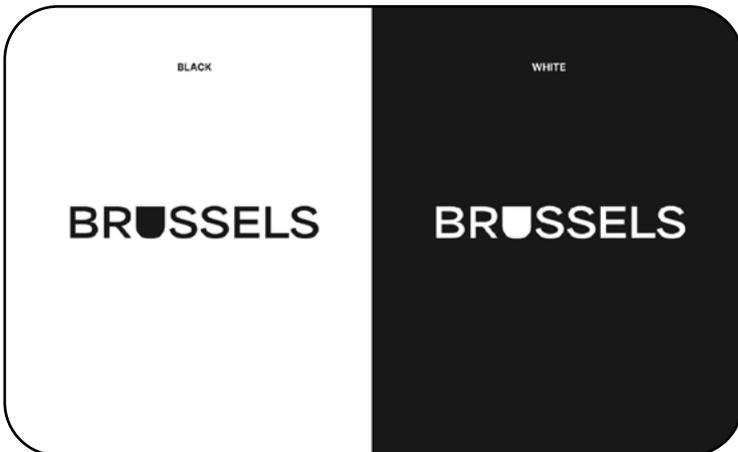
La marque, lancée en 2023, trouve son point d'ancrage dans l'autodérision ironique et la diversité de Bruxelles, soutenue par une ligne visuelle percutante et vivante. Elle raconte une histoire accueillante appuyée par les nouveaux slogans *Parfaitement imparfait* et *À Bruxelles, nous vous mettons au défi d'être vous-même*.

La boîte à outils présente les éléments visuels et narratifs de la marque : [www.internationalbrand.brussels](http://www.internationalbrand.brussels)

Aussi, en 2023, le Commissariat a entrepris la mise en œuvre de la marque. Le CEOI a travaillé avec les consultants pour développer de nouveaux textes présentant l'Expat Welcome Desk en accord avec le narratif global.



<p>You didn't come all this way to be someone else. You came to Brussels to be yourself.</p>	<p>Brussels' decision-makers understand how to lead and they know how to live.</p>
<p>We're the capital of European connections to places and people. And we're its capital of conviviality.</p>	<p>Brussels is businesslike. And we're bons vivants.</p>



Une politique de siège

Liaison institutionnelle

Expat Welcome Desk



## 4 ■ Représentations régionales et locales

La Région de Bruxelles-Capitale est hautement attractive pour les **lobbyistes régionaux et locaux**, ce qui en fait une des **capitales internationales au niveau mondial**. Pour les régions des États membres de l'UE, c'est devenu la norme d'établir une représentation auprès des institutions européennes à Bruxelles.

Cependant, soulignons que les bureaux régionaux n'ont pas de statut officiel et ne fonctionnent généralement pas toujours sous une forme juridique. Ils se voient donc souvent confrontés à des **problèmes administratifs complexes** inhérents à leur établissement. Afin de remédier à ces problèmes, la Région a créé, en 1994, **l'attestation régionale**. Bien que celle-ci ne confère pas de statut officiel aux délégations, elle indique néanmoins que le bureau en question est reconnu par la RBC comme organisme représentant une collectivité infranationale. Dans la pratique, ce certificat aide les représentations à résoudre des problèmes administratifs. Il est attribué tous les deux ans aux quelques **240 entités régionales et locales** et est signé par le Secrétaire d'État chargé des Relations européennes et internationales ; le CEOI assurant tout le suivi administratif.

Les représentations régionales ont été créées pour des **raisons spécifiques**, telles que l'obtention de fonds européens, la volonté de peser sur la politique européenne, la visibilité géopolitique de la région en question et la possibilité de faire partie des réseaux et de la communauté internationale dans la sphère des institutions européennes. Elles sont donc reconnues comme partenaires au sein de la communauté politique européenne, avec comme activité principale **le recueil, le traitement et le filtrage des informations relatives aux politiques de l'UE et aux développements institutionnels susceptibles d'intéresser leur région**.

La RBC ne dispose pas de ce type de représentation pour défendre ses intérêts auprès de l'UE. La délégation bruxelloise auprès de l'UE est intégrée à la Représentation permanente de la Belgique (qui a des missions différentes).

# 5. Conclusion

Depuis ses débuts en 2014, le CEOI a évolué pour devenir un acteur central dans la mise en place d'une véritable politique de siège régionale. La cellule Liaison Institutionnelle s'emploie au quotidien à permettre à Bruxelles d'assurer un accueil optimal des organisations internationales et des Institutions européennes. Ce défi majeur va de pair avec l'importance socio-économique et financière du secteur des activités internationales pour notre Région et ses citoyens.

Le secteur dit « international » représente un quart de l'emploi bruxellois et contribue significativement à hauteur de près de 25%, à la prospérité de notre Région dans des secteurs aussi variés que le tertiaire mais aussi le commerce, l'horeca ou encore le tourisme, la construction et enfin la culture.

Nous avons aussi œuvré inlassablement pour que toutes et tous puissent entrevoir notre Région comme une porte ouverte sur le monde, riche de sa diversité multiculturelle.

Par notre action, nous avons aussi favorisé la mise en place d'une nouvelle dynamique qui permet aux institutions européennes et aux organisations internationales d'adopter une approche plus citoyenne et responsable via l'intégration d'enjeux locaux dans leurs politiques. A ce titre, ils sont ainsi devenus des partenaires actifs et de premier plan dans le développement de certains quartiers de notre Région. La cellule Institutionnelle du CEOI a indéniablement joué un rôle essentiel dans cette transformation, en facilitant le dialogue et la collaboration entre les autorités belges, bruxelloises et internationales.

Dans un contexte d'optimisme et d'enthousiasme à l'égard du travail abattu, ce chapitre se termine par l'expression du souhait de voir le futur Gouvernement bruxellois continuer à soutenir notre mission. Nous restons pour cela déterminés à œuvrer aux côtés des autorités fédérales et bruxelloises pour renforcer notre politique de siège régionale, défendre le statut international de la « Métropole Bruxelles » et garantir un développement harmonieux et durable du Quartier européen et de tous les sites d'implantation des institutions. Notre engagement à faire de Bruxelles une destination de choix pour les organisations internationales, contribuant ainsi à la prospérité et au rayonnement international de la Région, reste au cœur de notre travail.



**PARTIE 3**

**EXPAT WELCOME DESK**

L'Expat Welcome Desk (EWD) participe intégralement à la politique de siège mise en place par le Commissariat à l'Europe et aux Organisations Internationales (CEOI).



Faciliter l'accueil de la communauté internationale à Bruxelles en lui proposant un service d'assistance administrative personnalisé. L'objectif est d'offrir à nos visiteurs des conseils pour tout problème pratique ou juridique pouvant survenir lors de leur arrivée ou au long de leur séjour et de les guider dans leurs démarches administratives (inscription à la commune, mariage, cohabitation légale, déclaration fiscale, etc.).

## 5 RAISONS DE FAIRE APPEL À NOUS

1. Gratuité
2. Service public indépendant
3. Equipe plurilingue
4. Guichet unique
5. En lien direct avec les administrations locales, régionales et fédérales



## 4 MOYENS POUR VOUS AIDER

- > Par téléphone : +32 (0)2 430 66 00
- > Par e-mail : [info@commissioner.brussels](mailto:info@commissioner.brussels)
- > Via notre site web : [www.commissioner.brussels](http://www.commissioner.brussels)
- > Demandez un rendez-vous



## Notre public cible

- Le personnel des institutions européennes: fonctionnaires, assistants parlementaires, experts nationaux détachés, contractuels et stagiaires
- Les députés européens
- Le personnel des organisations internationales
- Les enseignants des écoles européennes
- Le personnel des représentations régionales
- Le personnel diplomatique
- Les lobbyistes et journalistes étrangers
- Les chercheurs et post-doctorants étrangers
- Toute personne désirant s'installer à Bruxelles dans le cadre de ses activités
- Les membres de famille de toutes les personnes précitées

## Nos contacts privilégiés

- Les services du personnel de toutes les institutions européennes
- Le service du personnel de l'OTAN
- Le Bureau du Secrétaire général des Ecoles européennes
- Les Cabinets de la Région de Bruxelles-Capitale
- Les services des étrangers et population des 19 communes bruxelloises
- Bruxelles Economie et Emploi
- Les bourgmestres et échevins des 19 communes bruxelloises
- Le Comité Interministériel pour la Politique de Siège
- Le SPF Affaires étrangères
- Le SPF Finances
- L'Office des Etrangers
- Le Syndicat des locataires
- L'Agence régionale du tourisme ([visit.brussels](http://visit.brussels))

## Notre savoir-faire

- Plus de 25 ans d'expérience au service de la communauté internationale à Bruxelles
- Connaissance globale et approfondie des matières liées aux fonctionnaires européens
- Expertise liée aux Privilèges et Immunités de l'Union européenne
- Contacts privilégiés auprès des administrations belges et des institutions européennes
- Équipe dynamique et plurilingue

## Notre équipe plurilingue



### 2 BUREAUX

- **Siège principal** : Avenue d'Auderghem 63, 1040 Bruxelles
- **Antenne au Parlement européen** : ASP – Bureau 00H160

### 3 MEMBRES DE L'EQUIPE

- **Amélie BOVY**, juriste responsable de la cellule EWD
- **Isabel RIOJA LAFOREST**, assistante au siège principal
- **Anaïs JOUZDANI**, conseillère juridique junior au Parlement européen

**Notre antenne au sein du Parlement européen**, nous positionne comme l'interlocuteur clé pour l'accueil et l'écoute de ses membres : députés, fonctionnaires, assistants parlementaires, contractuels, stagiaires, etc. Cette proximité permet de renforcer les liens entre le CEOI et le Parlement européen.



# 1. Méthode

**L'EWD INFORME** les personnes issues de la communauté internationale, gratuitement et en 3 langues (FR, EN, NL), pour toutes les questions liées à leur installation et leur séjour à Bruxelles. L'EWD donne également des sessions d'information au sein des institutions européennes et organisations internationales, pour divers groupes cibles (stagiaires, conjoints de fonctionnaires). Sa priorité est d'être accessible et à l'écoute de l'ensemble des « expats » vivant à Bruxelles, souvent perdus face à la complexité des démarches administratives et règles en vigueur dans notre pays.

**L'EWD CONSEILLE** en analysant au cas par cas les dossiers, en donnant des conseils personnalisés et en réalisant ainsi un véritable travail de consultance.

**L'EWD SOLUTIONNE** certains problèmes administratifs rencontrés par le public « expat », liés notamment à la méconnaissance d'une de nos langues nationales ou encore de leur situation particulière parfois complexe (diplomate, fonctionnaire européen, travailleur détaché, etc.).

**L'EWD ORGANISE** tout au long de l'année des séminaires au profit de groupes cibles (fonctionnaires et stagiaires des institutions européennes ou organisations internationales, conjoints de fonctionnaires européens, diplomates, etc.).

**L'EWD RASSEMBLE** en mettant régulièrement en relation ses contacts privilégiés, lors de réunions de travail sur les différentes problématiques rencontrées par les fonctionnaires européens lors de leur installation et séjour à Bruxelles.

**L'EWD SENSIBILISE** en relayant aux autorités communales, régionales et fédérales tous les problèmes ou incohérences constatés dans certaines procédures administratives qui touchent les fonctionnaires européens afin d'y apporter une solution.

**L'EWD COMMUNIQUE** auprès de son public cible via des actions et supports de communication didactiques et fréquents.

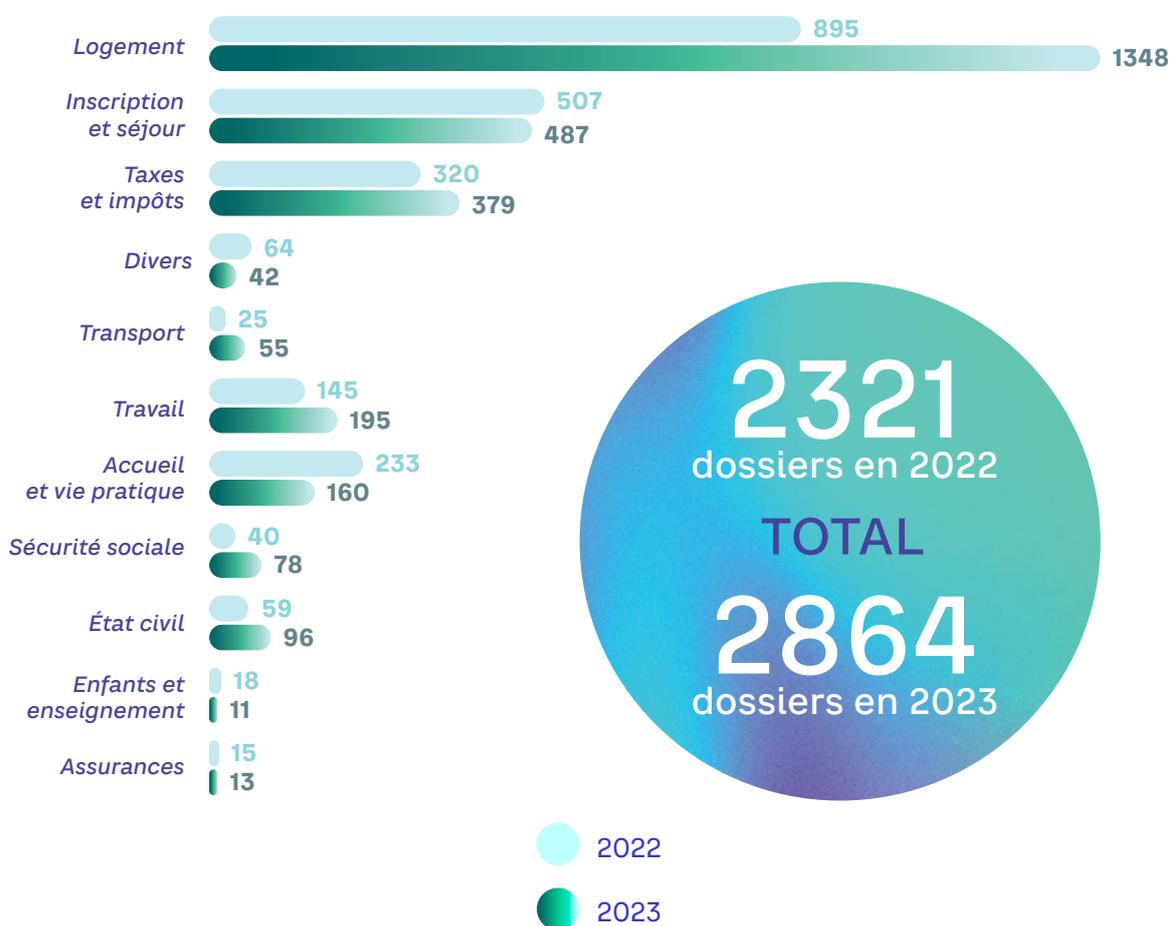
**L'EWD RENVOIE UNE IMAGE POSITIVE DE BRUXELLES**

en assurant un accueil qualitatif et personnalisé de la communauté internationale grandissante à Bruxelles. Une personne ayant reçu l'aide nécessaire et en temps utile durant son séjour à Bruxelles sera un excellent ambassadeur de notre Région à l'étranger.

# 2. Dossiers traités en 2023

## 2.1 Statistiques

Nombre de dossiers de l'EWD par thème, sur une période de deux ans (2022 et 2023) :



En 2023, nous constatons une augmentation majeure des dossiers d'environ 25% ! Cela s'explique avant tout par la participation active de l'EWD dans un projet de recherche et de sensibilisation dans le cadre de la *Brexit Adjustment Reserve* (BAR) financée par l'UE. Les différentes activités réalisées durant l'année à l'intention des citoyens britanniques dans le cadre du projet BAR ont rencontré un franc succès si bien que de nombreux ressortissants du Royaume-Uni ont découvert les services de l'EWD et y ont fait appel en parallèle des sessions d'information organisées.



Soulignons aussi l'importante communication entreprise par notre nouveau chef de projet en communication Bryn Watkins, en fonction au sein du CEOI depuis cette année, non seulement autour du projet BAR mais également autour du projet *Brussels Voice*. L'impact de ce large travail de communication a été considérable puisque de nouvelles personnes ont dès lors pu découvrir et contacter l'Expat Welcome Desk.

La rubrique logement est toujours en constante augmentation et occupe la majorité du temps de notre EWD. Les relectures de baux sont de plus en plus nombreuses et nous remarquons que beaucoup de baux de courte durée (pour les stagiaires notamment) ou de colocation, ne sont pas conformes au Code du logement. Les questions des locataires liées aux problèmes rencontrés avec le propriétaire concernant le montant des charges, l'indexation, la garantie locative ou encore la non réaction en cas de problèmes dans le bien, occupent également une place importante dans les activités de l'EWD. Une réflexion sera menée durant l'année 2024 afin de voir comment réorganiser le travail de l'EWD pour appréhender efficacement cette matière qui préoccupe beaucoup notre public cible.

## 2.2 Top 3 des questions traitées en 2023



### LOGEMENT

1348 dossiers

- dont 575 relectures de baux
- dont 242 litiges
- dont 175 ruptures de baux



### INSCRIPTION ET SÉJOURS

487 dossiers

- dont 236 inscriptions à la commune
- dont 96 regroupement familial
- dont 78 visas



### TAXES ET IMPÔTS

379 dossiers

- dont 343 impôts (personne physique, déclaration fiscale, résidence fiscale)
- dont 20 tax advisor
- dont 5 taxes de seconde résidence



# 3 Réunions et problématiques

## 3.1 Les cartes d'identité spéciale bientôt munies d'une puce électronique

La carte d'identité spéciale (CIS), accordée sur base de l'*Arrêté Royal du 30/10/1991* aux diplomates et employés des institutions internationales et européennes, présente l'avantage d'être émise directement par le service du protocole de l'ambassade ou de l'institution pour laquelle travaille l'intéressé, sans que l'intéressé doive se rendre personnellement à la commune et faire face aux démarches administratives communales, parfois complexes.

Hormis, son côté « symbolique » qu'elle peut revêtir pour certains, il apparaît néanmoins que la CIS présente plus d'inconvénients que d'avantages. La crise sanitaire a indéniablement mis en avant les limites de la CIS.

- La CIS est dépourvue de puce électronique empêchant ainsi l'accès aux différentes plateformes en ligne des administrations belges (MaSante, MyTax, MyMinfin, MyRent, Irisbox...).
- La CIS ne mentionne pas le numéro de registre national de son titulaire, ce qui a posé d'énormes soucis lors de la campagne de vaccination. Les personnes ne sont parfois pas au courant qu'elles ont un tel numéro et ne savent souvent pas comment l'obtenir.
- La CIS n'est pas reconnue comme titre de séjour légal pour obtenir la nationalité belge, malgré une certaine jurisprudence allant dans un sens opposé. (*arrêt de la Cour de Cassation du 07/12/2020*).

Pour toutes ces raisons, les institutions européennes ont fait part de leur volonté, auprès des autorités compétentes belges, de doter les CIS d'une puce électronique afin de pouvoir proposer à l'ensemble de leur public un titre de séjour qui soit tout aussi fonctionnel, équivalent et pratique à utiliser qu'un titre de séjour délivré par les communes.

Au niveau du Protocole du Service Public Fédéral des Affaires étrangères, le dossier d'introduction de la CIS à puce a débuté en 2022 dans le cadre du projet plus global « E-Protocole ». Le projet est toujours en cours à ce jour.



## 3.2 Journée de formation des agents des services état civil et population des 19 communes

Le 12 juin 2023, une nouvelle formation a eu lieu au Parlement européen pour les agents des services état civil et population des 19 communes bruxelloises ainsi que les services du personnel des institutions européennes.

Comme par le passé, cette formation a pour objectifs de :

- Permettre aux fonctionnaires communaux d'approfondir et de mettre à jour leurs connaissances des problèmes administratifs propres aux ressortissants européens ;
- Mettre en valeur le travail des fonctionnaires communaux, notamment par un accueil au Parlement européen, lieu symbolique de l'Union européenne ;
- Permettre aux fonctionnaires communaux de rencontrer leurs collègues d'autres communes ainsi que les responsables des services du personnel des différentes institutions européennes avec qui ils sont souvent en contact par téléphone.

En d'autres termes, par cette initiative le CEOI vise non seulement à améliorer l'image de Bruxelles et des communes bruxelloises auprès des Européens, mais également d'améliorer l'image de l'Union européenne auprès des fonctionnaires communaux.

Une centaine de personnes ont participé à cette journée de formation.

La formation s'adressait prioritairement aux responsables des services état civil, population et étranger. Il est en effet indispensable que des personnes de référence soient ciblées par cette formation afin qu'elles puissent ensuite transmettre l'information à leurs agents. Un syllabus reprenant les présentations de tous les intervenants a d'ailleurs été distribué aux participants. Une vingtaine de fonctionnaires européens responsables des services du personnel des différentes institutions européennes ont également participé à la formation.

Les thèmes abordés ont suscité beaucoup d'interactions avec les participants, tant du côté des fonctionnaires communaux que des fonctionnaires européens des services du personnel. Cela a permis de mettre en évidence les problèmes rencontrés sur le terrain par les agents qui traitent de l'inscription des fonctionnaires internationaux et de proposer certaines solutions.



Formation des agents communaux au Parlement européen, 12 juin 2023

Une politique de siège

Liaison institutionnelle

Expatriate Welcome Desk



## Programme

**9h00** Introduction par **Alain HUTCHINSON**, Commissaire à l'Europe et aux Organisations Internationales de la Région de Bruxelles-Capitale

**9h15** Le Personnel des institutions européennes en Belgique : situation et statut juridique

- **Jens SCHROEDER** – Chef d'Unité, Front Office, Parlement européen
- **Felipe MORENO** – Chef d'Unité, Service Support au personnel, Commission européenne
- **Salvatore MORELLO** – Chef du Service, Service Support au personnel, Conseil de l'Union européenne

**9h35** L'inscription des fonctionnaires internationaux sous titres de séjour spéciaux

- **Vincent REMY** – Chef du Protocole adjoint, SPF Affaires étrangères
- **Derya AYDIN et Antoine VANVECKHOVEN** – Direction du Protocole (P1 - Privilèges et Immunités) SPF Affaires étrangères

**10h10** L'acquisition de la nationalité belge pour les fonctionnaires UE

- **Céline VERBROUCK** – Avocate, Altea

**10h45** Le séjour des fonctionnaires européens sous le droit commun et le regroupement familial pour les fonctionnaires européens

- **Chantal GODIN** – Bureau citoyens UE, Office des étrangers
- **Magali MORIAU** – Bureau regroupement familial, Office des étrangers

**11h25** Élections européennes : ouverture du droit de vote aux 16 ans

- **Pierre-Yves VOISIN** – Administrateur adjoint, Bureau de liaison du Parlement européen en Belgique

**11h40** Élections communales 2024 : inscriptions des citoyens UE

- **Christine PELFRENE** – Directrice, Département Affaires citoyennes, Ville de Bruxelles, et présidente du Groupe de travail intercommunal (GTI)

**12h00** Présentation du projet sur l'expérience usager des résidents étrangers avec les administrations de la Région de Bruxelles Capitale

- **Stéphanie DHEUR** – Gestionnaire de projets, easy.brussels

## 3.3 Taxation des bourses des stagiaires des institutions européennes

Selon le Service Impôt des Personnes Physiques la convention de stage implique l'exercice d'un travail rémunéré dans un lien de subordination constitutif d'un contrat de travail et par conséquent les indemnités octroyées dans le cadre de la bourse Schuman représentent bien des rémunérations imposables au sens de l'article 30, 1°, et 31, alinéa 2, 1°, du code des impôts sur les revenus 1992.

Sur cette base les stagiaires doivent donc actuellement déclarer leur bourse Schuman.

Or, les Bourses Schuman sont supérieures au revenu minimum taxable suite au mécanisme de proratisation en vigueur depuis 2018 et inséré à l'article 174/1 du Code des Impôts sur les Revenus de 1992 (CIR 92). En effet, le montant de la quotité exemptée d'impôt de base fait l'objet d'un prorata temporis. Dans sa déclaration fiscale le stagiaire doit ainsi déclarer depuis combien de mois il est présent en Belgique. N'étant en Belgique que pour quelques mois, il ne peut donc pas bénéficier des 9270 € de tranches non taxées (pour l'année 2023) qui ne valent que pour une année complète. Ce qui explique que les stagiaires en fonction de leur date d'arrivée peuvent se voir taxer un certain montant.

Pour les institutions européennes, cette taxation pose question car selon elles les bourses des stagiaires ne représentent pas une rémunération en tant que telle :

- L'indemnité versée à un stagiaire a pour but de couvrir les frais de subsistance pendant le séjour en Belgique. Il ne s'agit pas d'un salaire et le montant de l'indemnité n'atteint d'ailleurs pas le montant minimum d'un salaire mensuel en Belgique ;
- Le stage n'est pas un véritable emploi puisqu'il a pour but d'assurer l'apprentissage du stagiaire. En outre, certains stagiaires restent étudiants dans leur pays d'origine.
- Le stage est limité à 6 mois et donc limité dans le temps.
- Cette législation pénalise les plus jeunes et les stagiaires qui ne peuvent bénéficier d'aucune aide financière.

Avec l'appui du CEOI, une réunion s'est tenue fin novembre 2023, au sein du Cabinet du Ministre Van Peteghem entre les institutions européennes et le Service Public Fédéral Finances en vue d'analyser la situation. Une option dégagée serait de pouvoir considérer comme frais propres à l'employeur une partie de la bourse allouée au stagiaire, notamment pour la part des frais de logement. Le suivi de ce dossier sera apporté en 2024.



# 4. Projets

## 4.1 *Brussels is still your home!* : notre projet Brexit touche à sa fin

Avec le Brexit Adjustment Reserve (BAR), l'UE aide ses états membres à pallier les dégâts économiques et sociaux liés au retrait du Royaume-Uni de l'Union. Une partie du budget est dédiée aux actions pour sensibiliser les citoyens aux nouveaux enjeux auxquels ils doivent faire face. Dans ce cadre, le CEOI, et notamment son Expat Welcome Desk, a lancé un projet de deux années pour informer et accompagner les ressortissants britanniques installés en Région bruxelloise.

Bruxelles compte une importante communauté d'expatriés britanniques, qui contribue de manière significative à la prospérité économique et au capital intellectuel de la Région. Pendant les négociations après le référendum, ces habitants se trouvaient dans un flou juridique, mais l'Accord de retrait garantit désormais leurs droits de séjour et de travail. Il reste pourtant des défis administratifs et de la confusion dans l'exercice de ces droits, et ce nouveau statut engendre des conséquences parfois complexes. Quant aux britanniques qui se sont installés à Bruxelles après la fin de la période de transition, ou qui songent maintenant à le faire, ils sont dès lors soumis aux conditions applicables à tout ressortissant de pays tiers.

Avec sa mission d'informer et d'accompagner les expatriés dans leurs défis administratifs quotidiens, l'EWD a reçu de nombreuses questions et demandes de soutien de la communauté britannique depuis le référendum sur le Brexit. L'équipe est devenue un vrai pôle d'expertise en la matière. Le CEOI est donc l'acteur régional idéal pour implémenter un projet BAR qui vise à comprendre les impacts du Brexit sur les ressortissants britanniques à Bruxelles et à en atténuer les conséquences. Notre objectif final est de contribuer à l'ancrage durable de cette communauté et de mettre fin à un «Brexodus» qui nuirait au tissu économique et social de notre Région cosmopolite.





Événement de clôture chez commissioner.brussels, 29 novembre 2023

## Les 5 axes du projet BAR

- **Accompagnement individuel** : l'Expat Welcome Desk répond à toutes les questions individuelles des ressortissants britanniques. Nous avons traité plus de 250 dossiers durant les deux années du projet.
- **Création d'un « guichet Brexit » en ligne** : nous avons publié un nouveau chapitre sur notre site web qui présente toutes les informations administratives dont les ressortissants britanniques à Bruxelles doivent tenir compte.
- **Webinaires et newsletters** : afin d'approfondir et diffuser les informations recueillies, nous avons publié et envoyé 12 éditions de notre newsletter *The Brexit Brief*. Nous avons également organisé une série de webinaires thématiques où les participants pouvaient discuter de leurs questions avec des experts juridiques. Ces actions ont touché quelques milliers de lecteurs et de participants.
- **Rapport *Brexit Impact Scan*** : ce rapport résume et présente les constats principaux du projet. Des résultats de sondage, des données démographiques et une analyse juridique de la situation post-Brexit. Les résultats montrent que la situation des ressortissants britanniques à Bruxelles est complexe et précaire, mais on voit aussi que le « *Brexodus* » redouté ne s'est pas matérialisé. En revanche, plus de 2 500 citoyens britanniques installés à Bruxelles sont devenus belges depuis le référendum. Il semble également que le Brexit ait renforcé les racines de la communauté britannique à Bruxelles. Le rapport a suscité un intérêt certain de la part de la presse.
- **Événement de clôture** : une soirée conférence-débat en présentiel dans nos bureaux a servi à la fois comme événement de clôture du projet et comme lancement du rapport *Brexit Impact Scan*. Nous avons accueilli une salle pleine (environ 60 personnes) pour une soirée rythmée par des présentations et discussions. Son Excellence Martin Shearman, Ambassadeur du Royaume Uni en Belgique, était présent.



## 4.2 *Brussels Voice 23* : un deuxième chapitre réussi pour ce nouvel espace démocratique

Bruxelles est un carrefour démocratique inédit. Siège des institutions européennes et de leur personnel, elle est en fait un pôle d'attraction pour des migrants du monde entier. La Région de Bruxelles-Capitale expérimente également de nouvelles approches de la démocratie : le Parlement régional organise des Commissions délibératives, une première mondiale, qui réunissent des politiciens et des citoyens autour d'une même table pour rédiger des recommandations. Néanmoins, les résidents non belges ne peuvent toujours pas voter aux élections régionales. Un tiers de la population n'a donc aucune voix concrète dans les politiques régionales qui touchent à des domaines aussi variés que la mobilité, le logement, l'emploi ou l'aménagement du territoire.

Dans l'Accord de gouvernement, la Région de Bruxelles-Capitale s'est engagée à mettre en place une plateforme de participation démocratique afin de donner une voix aux Bruxellois de nationalité non belge. En 2021, nous avons donc lancé la plateforme de participation démocratique *Brussels Voice*, qui vise à combler ce déficit démocratique et donner aux Bruxellois internationaux la possibilité de se faire entendre. Lors du premier cycle, quelque 1 500 participants en ligne et en présentiel ont créé le *Manifeste du Bruxellois international* et ses 22 propositions. En 2023, nous avons rassemblé et publié des réponses détaillées à cette première série d'idées de la part des membres du gouvernement régional.

Le succès du premier cycle a donné l'élan nécessaire pour en lancer un second. Pour ce nouveau projet, *commissioner.brussels* a travaillé main dans la main avec le Parlement bruxellois. Une campagne de recrutement a permis de recueillir près de 600 candidatures, parmi lesquelles 45 non-belges ont été sélectionnés au hasard pour créer un nouveau panel de Bruxellois internationaux. Lorsqu'on leur a demandé sur quel thème politique ils voulaient travailler, les candidats ont choisi celui de la mobilité. Au cours de trois ateliers multilingues, le panel a partagé ses frustrations, interrogé des experts et imaginé l'avenir de la mobilité et des transports à Bruxelles.





Ateliers chez commissioner.brussels et session délibérative au Parlement bruxellois, octobre et novembre 2023

Le panel a élaboré 15 priorités stratégiques, qui ont constitué le point de départ d'une journée délibérative au Parlement bruxellois. Au Parlement, les citoyens ont travaillé avec des membres du Parlement et des représentants des groupes politiques pour élaborer 15 recommandations regroupées autour de 5 thèmes :

1. L'accessibilité de la ville pour tous
2. L'environnement et le climat
3. Les connexions entre les transports à l'intérieur et à l'extérieur de la Région
4. La sécurité
5. L'aménagement du territoire

Les résultats révèlent une communauté internationale qui soutient généralement les ambitions de la région pour faire de la mobilité verte la clé d'une ville accessible composée de quartiers conviviaux. Toutefois, les participants ont critiqué les obstacles institutionnels à des systèmes de mobilité plus intégrés, en particulier lorsqu'il s'agit d'améliorer les connexions des transports en commun avec la périphérie en tant qu'alternative à la navette en voiture. Ils ont également exprimé des inquiétudes quant à la sécurité sur les routes et dans les espaces de transports publics, en particulier pour les voyageuses et voyageurs vulnérables. Enfin, les recommandations préconisent la création d'une gare routière internationale spécialisée.

Le CEOI a développé et implémenté la méthodologie de Brussels Voice 23 en collaboration avec le Parlement bruxellois et des facilitateurs professionnels. Le processus nous positionne comme un acteur innovant sur la scène dynamique de la participation démocratique dans la capitale de l'Europe. Le site web de Brussels Voice raconte l'histoire du projet et présente les résultats des deux premiers cycles : [www.brusselsvoice.commissioner.brussels](http://www.brusselsvoice.commissioner.brussels)



# 5. Séminaires

En fonction des demandes qui nous parviennent, l'EWD organise divers séminaires en anglais sur des thèmes précis à l'intention de groupes cibles. Ces séminaires sont animés par des spécialistes auxquels l'EWD fait appel afin de préparer au mieux les sujets abordés. Ils sont habituellement organisés dans les locaux du CEOI, au cœur du quartier européen, mais depuis la pandémie de la Covid-19, ils se tiennent régulièrement par visioconférences (via la plateforme Webex).

## 8 webinaires ont été organisés dans le cadre du projet BAR :

24/01/2023

*You've got your M-Card. What next?* 60 participants

16/02/2023

*Moving to Belgium after Brexit* 28 participants

27/03/2023

*Travel, work and retire in other EU countries* 37 participants

22/05/2023

*Can I acquire Belgian nationality? And what about my children?* 49 participants

22/06/2023

*Can I bring my family to live with me in Belgium?* 11 participants

21/09/2023

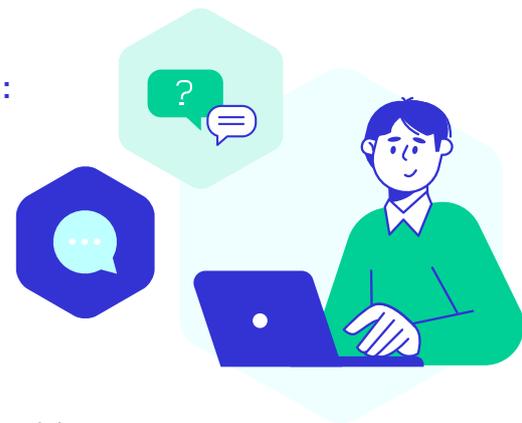
*What do I need to know about tax?* 53 participants

17/10/2023

*How do I apply for Belgian nationality?* 46 participants

14/11/2023

*What do I need to know about pensions & social security?* 30 participants



## 3 webinaires supplémentaires destinés à l'ensemble de notre public :

09/03/2023

*Lease contracts in Belgium : All you need to know* 58 participants

08/06/2023

*Filing your Belgian tax return?* 137 participants

30/10/2023

*Soft landing in Belgium: the education system* 66 participants

# 6 ■ Sessions d'information

Tout au long de l'année, l'EWD prend part à des sessions d'information destinées à la communauté internationale et y réalise des présentations interactives personnalisées pour chaque groupe cible.



## Accueil des stagiaires officiels des institutions européennes

*Souvent en collaboration avec [visit.brussels](https://visit.brussels).*

**Sessions d'information *How to fill in a tax return form as a trainee of an EU institution?***

09/01/2023

**Accueil des étudiants de l'*University of Kent***

*Dernière édition étant donné la fermeture du campus universitaire prévue en 2024.*

27/09/2023

***Spouses Day* à la Commission européenne, pour les conjoints des nouveaux fonctionnaires européens.**

03/10/2023

**Présentation des services de l'EWD lors du *Career Day* organisé par le Conseil de l'UE.**

10/10/2023

**Présentation à l'Ambassade d'Irlande *Living in Brussels***

22/06/2023

**Stand à l'Hôtel Plaza lors de l'évènement *Business Day* organisé par [hub.brussels](https://hub.brussels) pour les attachés économiques et commerciaux de la RBC**

10/10/2023

**Stand à l'OTAN à l'occasion du *Welcome Back Event* pour les nouveaux agents**

# Conclusion

---

Au fil des décennies, la présence européenne et internationale en Région de Bruxelles-Capitale est devenue une source de travail et de revenus de plus en plus importante : les retombées économiques, directes ou indirectes, qui résultent d'une telle présence sont énormes : plus de 52 000 emplois directs, des dizaines de milliers d'emplois indirects et une importante valeur ajoutée estimée à 20% de l'économie de la Région.

Cette présence de grandes institutions publiques internationales est une opportunité que beaucoup d'autres villes et régions nous envient. Ce n'est pas par chance que Bruxelles réunit les facteurs déterminants pour l'implantation d'organisations internationales : la présence d'autres organisations supranationales et intergouvernementales et les possibilités de collaboration avec elles, la qualité de l'offre de bureaux et de logements, la présence d'un enseignement international, la qualité de vie en général et une politique d'accueil performante et à l'écoute. Notre réputation solide en tant que région-hôte via le soutien concret apporté à ces organisations par l'intermédiaire de notre cellule de liaison institutionnelle et de notre Expat Welcome Desk, fournissant un service de soutien administratif personnalisé à la communauté internationale a pu être réalisée après 10 ans de travail intensif au service des organisations internationales et du gouvernement Bruxellois.

Au terme de cette législature, nous appelons à la poursuite du développement de cette politique de siège que nous avons entamé il y a près de 10 ans à l'égard des institutions présentes sur notre territoire ou voulant s'y installer. Il est donc plus que jamais nécessaire d'adopter une vision qui accorde la priorité au statut international de Bruxelles et qui favorise une coordination étroite entre la Région et le gouvernement fédéral à la fois sur le plan politique et opérationnel, en combinant leurs forces. Nous demandons donc un mandat clair du prochain gouvernement bruxellois pour renforcer encore les actions du Commissariat à l'Europe et aux Organisations Internationales.

Organisation de référence pour les autres villes-siège nous avons placé la barre haut et voulons continuer à le faire dans les années à venir, car les défis restent importants et notre Région se doit de faire preuve d'une vigilance accrue contraint par la concurrence d'autres villes-régions. Pour ce faire, il faut au moins maintenir la base budgétaire de notre organisation qui, avec une équipe de seulement huit personnes, a réussi à ouvrir de nouvelles voies dans nos rapports avec les institutions européennes et internationales.

Enfin, la Région bruxelloise est étroitement liée aux développements en Europe et dans le monde en raison de son statut international et de sa population très diversifiée. En tant qu'Européens convaincus, nous estimons qu'il est nécessaire de mettre en garde contre le déclin du soutien à l'intégration européenne et les critiques croissantes à l'égard de la coopération mondiale et internationale. C'est grâce à la stabilité et à la liberté que le projet européen offre à ses citoyens dans un monde plein de tensions et de conflits, que nous pouvons faire face aux nombreux défis de notre époque.

Nous remercions le gouvernement, et en particulier le Ministre-Président et la Secrétaire d'État aux relations européennes et internationales, pour leur soutien.



**Karin IMPENS**  
*Directrice*

**Alain HUTCHINSON**  
*Commissaire bruxellois à l'Europe  
et aux Organisations Internationales*

À l'initiative du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale :



Ce rapport est publié par :



Avenue d'Auderghem 63, 1040 Bruxelles

T. : +32 (0)2 430 66 00

[info@commissioner.brussels](mailto:info@commissioner.brussels) - [www.commissioner.brussels](http://www.commissioner.brussels)

Editeur responsable : Alain HUTCHINSON, Avenue d'Auderghem 63, 1040 Bruxelles

Design by LOUGICIEL

#### Crédits Photos

- |      |   |       |  |
|------|---|-------|--|
| COUV | © visit.brussels - Jean-Paul Rémy                     | 26    | © Parlement européen - Alain Rolland                         |
| 4    | © commissioner.brussels - Fabrice Debatty             | 27    | © visit.brussels (marque)                                    |
| 6    | © visit.brussels - Jean-Paul Rémy                     |       | © visit.brussels - Jean-Paul Rémy (photos du lancement)      |
| 9    | © Adobe Stock   | 29    | © visit.brussels (marque)                                    |
| 11   | © commissioner.brussels - Fabrice Debatty (séminaire) |       | © visit.brussels - Merlin Meuris (parc et narcisses)         |
|      | © commissioner.brussels - Fabrice Debatty (formation) |       | © visit.brussels - Merlin Meuris (Arcades du Cinquantenaire) |
|      | © Hamza Faki Yesilordek (sommet)                      |       | © visit.brussels - Jean-Paul Rémy (Maison Saint-Cyr)         |
| 13   | © commissioner.brussels - Fabrice Debatty             | 32    | © visit.brussels - Merlin Meuris                             |
| 15   | © visit.brussels - Jean-Paul Rémy                     | 33    | © Adobe Stock  |
| 16   | © commissioner.brussels - Fabrice Debatty             | 41    | © commissioner.brussels - Fabrice Debatty                    |
| 18   | © commissioner.brussels - Fabrice Debatty             | 44-45 | © Patrick Tass   |
| 19   | © commissioner.brussels - Fabrice Debatty             | 46-47 | © commissioner.brussels - Bryn Watkins                       |
| 22   | © commissioner.brussels - Jean-Pierre Boublal         | 48    | © commissioner.brussels                                      |
| 23   | © commissioner.brussels - Jean-Pierre Boublal         |       | © Adobe Stock  |
| 24   | © visit.brussels - Eric Danhier                       | 51    | © Adobe Stock  |



